

Adresse de la municipalité, du comité de surveillance et de la société populaire de Vence (Var), qui félicitent la Convention et annoncent des dons patriotiques, lors de la séance du 27 floréal an II (16 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la municipalité, du comité de surveillance et de la société populaire de Vence (Var), qui félicitent la Convention et annoncent des dons patriotiques, lors de la séance du 27 floréal an II (16 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 377;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26950_t1_0377_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

des vices, m'a fait entreprendre le petit ouvrage dont je fais hommage à la Convention nationale.

Trop heureux si cet opusculé pouvait être agréé par les Pères du peuple; il deviendrait alors le premier besoin des enfans de la patrie. S. et F. ».

THIÉBAUT.

27

La municipalité, le Comité de surveillance et la Société populaire de Vence, département du Var, félicitent la Convention nationale d'avoir mis la vertu à l'ordre du jour: ils l'invitent à rester à son poste, et lui annoncent que plus de 60 livres pesant de fil propre à faire des voiles, vont partir pour Port-la-Montagne (1), avec une grande quantité de chanvre, de cuivre et d'étain. Bientôt toutes les pièces de bois sec qui se trouvent dans cette commune, iront se changer en vaisseau.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Vence, s.d.] (3).

« Législateurs,

Il est donc vrai que les Anglais ont été de nouveau défaits à Paris. Avec quelle indignation n'avons nous pas appris l'horrible conspiration que votre vigilance et votre fermeté ont si heureusement déjoués. La nouvelle de la punition des principaux chefs des conjurés nous est parvenue presque aussitôt que leur crime.

Les scélérats avaient pris le masque du patriotisme mais ils n'avaient pu prendre celui de la vertu; leur bouche impure appelle le meurtre, et le carnage sur les plus intrépides défenseurs de notre liberté, sur les véritables amis de l'humanité, tandis que des écrits atroces, insultaient impunément à nos mœurs républicaines, portaient le désespoir et le découragement dans les départements et corrompaient l'esprit public. Vous avez mis la vertu à l'ordre du jour, quelle arme terrible pour purger le sol de la liberté de tous les vices qui y sont étrangers; Législateurs, nous serons vertueux pour être libres. Le crime seul est l'instrument de la tyrannie ou le partage de la servitude. Continuez à rester à votre poste, frappez et exterminatez tous les traîtres, tous les conspirateurs; arrachez le masque à tous les champions de Londres ou de Vienne, et la République sera éternelle comme notre reconnaissance.

A peine avons nous la connaissance que la République allait faire acheter divers objets nécessaires à sa marine, que plus de 600 livres pesant de fil propre à faire des voiles et fruit des dons des citoyennes de cette commune vont partir pour Port-la-Montagne avec une quantité de chanvre, de cuivre et d'étain. Bientôt toutes les pièces de bois sec qui se trouvent dans cette commune iront se changer en vaisseaux, des canons, des vaisseaux et des bayonnettes; voilà la seule conspiration que des républicains emploient pour exterminer tous

les despotes. Vive la République, vive la Montagne qui nous l'a donnée, vive le Comité de salut public qui nous l'a conservée.»

MAUREL (maire), MARTIN (off. mun.), SAVORNIN, AUDIBERT (notable), Antoine PANIER, ESDOLY (off. mun.), Savordin (présid. du C. de surveillance), HALIVE, MARS, ISNARD (secrét.), FLOURT.

28

L'agent national du district de Pithiviers instruit la Convention nationale, que des biens d'émigrés, estimés 33,800 livres, ont été vendus 60,875 livres.

Insertion au bulletin, et renvoi au Comité des domaines nationaux (1).

29

Le citoyen Lecarpentier, représentant du peuple dans le département de la Manche et autres environnans, informe la Convention nationale, que les autorités constituées de Dol sont presque en totalité sorties pures du creuset épuratoire.

Il fait passer une pétition du 13^e bataillon de la Manche, organisé provisoirement depuis six mois.

A cette pétition est joint un don de 871 liv. 16 sous, fruit des épargnes des excellens républicains qui composent ce nouveau corps. Cette somme est destinée au soulagement des veuves et des orphelins des défenseurs de la patrie.

Le citoyen Lecarpentier termine sa lettre par le récit d'une fête fraternelle qui s'est donnée à Saint-Malo, où le pauvre et le riche ont mangé à la même table, sous le toit commun de la nature.

Mention honorable du don, et renvoi au Comité de salut public (2).

30

Les membres du Comité de surveillance et révolutionnaire de la commune de Troyes, instruisent la Convention nationale qu'un grand nombre de patriotes gémissent dans les prisons; ils y ont été jettés dans le temps que la secte des Danton étoit dans toute sa force.

Ils demandent que des citoyens remplis de civisme et d'intégrité, soient chargés d'examiner si ces détenus ont depuis 1789 constamment marché sur la ligne révolutionnaire.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité de sûreté générale (3).

(1) P.V., XXXVII, 247. Bⁱⁿ, 27 flor. (suppl^t) et 29 flor. (suppl^t); J. Paris, n° 505; J. Perlet, n° 604; M.U., XXXIX, 442.

(2) P.V., XXXVII, 247 et 321. Bⁱⁿ, 29 flor. (suppl^t); C. Eg., n° 637; M.U., XXXIX, 444; J. Paris, n° 502; J. Sablier, n° 1321; Audit. nat., n° 601; J. Fr., n° 600; Mon., XX, 491. St-Malo, Ille-et-Vilaine.

(3) P.V., XXXVII, 248. Bⁱⁿ, 28 flor. (suppl^t).

(1) Toulon.

(2) P.V., XXXVII, 247. Bⁱⁿ, 28 flor. (suppl^t) et 29 flor. (suppl^t); J. Sablier, n° 1324; J. Matin, n° 695.

(3) C 302, pl. 1087, p. 37.